



Audioconférence du 23 avril 2020

11H – 12H30

Désormais hebdomadaire, cette audioconférence a permis des échanges entre le secrétaire d'État Olivier Dussopt et les neuf organisations représentatives dans la Fonction publique, échanges en lien avec la situation liée au Covid-19, l'état d'urgence sanitaire et les perspectives de sortie de confinement.

En début de réunion, Olivier Dussopt a donné les informations suivantes :

- ✓ La **publication des textes** de mise en œuvre de la loi TFP examinés lors des CCFP (Conseil Commun de la Fonction publique) antérieurs au 17 mars se poursuit.
- ✓ Un arrêté est en cours de préparation pour préciser le contenu des **plans égalité professionnelle**. La date de mise en œuvre des plans d'action ayant été reportée du 31/12/20 au 30/06/21, ils porteront sur 2 ans et demi, pour retrouver ensuite la durée de 3 ans.
- ✓ Le **décret télétravail** est dans le circuit des signatures et devrait être publié prochainement.
- ✓ Les décrets relatifs à la **prime exceptionnelle** sont en cours de préparation : il y aura un décret FPE-FPT et un décret FPH.
- ✓ Les demandes (de la CFDT notamment) relatives à l'**agenda social** seront prises en compte pour le réaménager en tenant compte de l'organisation du déconfinement.
- ✓ Sur les **titularisations** : des instructions interministérielles sont en cours d'élaboration.
- ✓ Pour l'**accès au CDI** des CDD : les dispositifs sont à l'étude pour ne pas pénaliser les agents qui auraient connu des interruptions de contrat supérieures à 4 mois en raison de l'urgence sanitaire.
- ✓ Sur la **réunion de la CCHST du CSFPE** demandée par la CFDT et la CGT : la date n'est pas arrêtée mais la réunion se tiendra rapidement. Elle sera consultée entre autres sur le plan de déconfinement pour la Fonction publique de l'État.
- ✓ Sur la notification aux agents de leur **situation administrative**, particulièrement au ministère des Armées : le travail est en cours.
- ✓ Sur les **risques de passage à mi-traitement** (dans le cadre des arrêts maladie) : réponse à venir.
- ✓ Sur le **versement des pensions** : à ce stade, aucune difficulté n'a été signalée.
- ✓ Sur les **paies** : le mois de mai devrait entamer les processus de normalisation, en ce qui concerne les opérations de reclassement par exemple.
- ✓ Sur les **statistiques** : des difficultés techniques existent pour les recueillir. Mais tout va être mis en œuvre pour pouvoir communiquer des données même parcellaires.

Puis, en réponse aux différentes interventions, il a apporté les éléments suivants :

- ✓ Sur le **déconfinement** : les ministères font remonter leurs propositions à Jean Castex, haut fonctionnaire chargé d'organiser les opérations de déconfinement. Le Premier ministre donnera les grandes orientations pour le déconfinement à une date encore non-définie. L'audioconférence qui suivra ces annonces sera entièrement consacrée au déconfinement.
- ✓ Sur la **maladie professionnelle** : le Gouvernement reste à ce stade sur les annonces faites par le ministre de la Santé.
- ✓ Pour les **congés** : il y a bien un sujet sur la réserve opérationnelle. Pour les congés de réserve opérationnelle : il n'existe pas d'ASA spécifique. Quelle que soit la raison pour laquelle l'agent a été placé en ASA, il peut être rappelé à tout moment.
- ✓ Sur les **situations administratives** : les instructions sont données aux DRH pour les choses soient notifiées aux agents.
- ✓ Pour le **déplafonnement des CET** : les arbitrages sont en cours, mais le projet verra bien le jour pour que les reliquats de congés puissent y être versés. Il y aura la possibilité de verser plus de jours de reliquat et la possibilité de dépasser les 60 jours inscrits au CET.
- ✓ Sur les **arrêts maladie et les passages à mi-traitement** : il n'y a pas de réponses précises à ce jour, mais les solutions sont à l'étude pour tenir compte de la durée de l'état d'urgence sanitaire.
- ✓ Sur les opérations de **restructurations** : les agents doivent pouvoir bénéficier des accompagnements prévus en cas de restructurations.
- ✓ Le texte du **décret sur les primes** est en cours d'élaboration ; il sera transmis aux organisations syndicales à l'issue de la phase d'arbitrages.
- ✓ Sur les **équipements de protection** : les agents qui en auront besoin seront équipés. Les priorités sont établies au niveau gouvernemental. Les métiers et cadres d'emploi prioritaires seront équipés au moment du déconfinement.
- ✓ Le décret sur la majoration des **heures complémentaires dans la FPT** devrait être publié rapidement.
- ✓ Le **service de santé des Armées** sera dans le périmètre du décret sur la prime exceptionnelle de la FPH.
- ✓ Il n'y a pas de travaux particuliers sur les **congés estivaux** à ce stade, autres que ceux liés aux mesures sanitaires.
- ✓ La jurisprudence sur les **plans de continuité d'activité** rappelle que le chef de service a autorité et compétence pour assurer le bon fonctionnement du service, particulièrement en période de crise.

L'audioconférence a pris fin à 12h40. En raison du changement de date du prochain Conseil des ministres, la prochaine audioconférence aura lieu le mercredi et non le jeudi.